

SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1407-2026

Règlement 1407-2026

Modifiant les dispositions du règlement 1367-2024 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'intégrer les zones de commerce routier (CRo) aux secteurs de PIIA dans le secteur de PIIA artériel dynamique

Étaient présents

Monsieur Sylvain Picard, conseiller

Monsieur Régis Soucy, conseiller

Monsieur Guillaume Albert-Bouchard, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Madame Jessica Audet, coordonnatrice du Service du greffe et assistante-greffière

Le 13 juillet 2026, à 18 h 45, monsieur le conseiller Sylvain Picard ouvre la séance publique de consultation en ce qui a trait au projet de règlement mentionné en titre et ce, en conformité avec la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*.

Aucune personne ne s'étant présentée à 19 h, la séance publique de consultation est fermée.



Jessica Audet

Coordonnatrice du Service du greffe et assistante-greffière